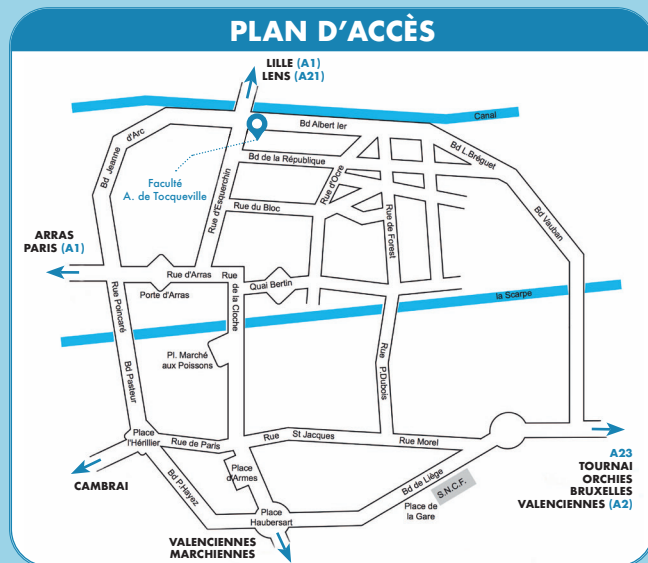




Inscription gratuite : <https://urlz.fr/bNPx>
Ouvert à la formation continue (attestation de présence remise)

Programme : <http://cdep.univ-artois.fr/>

Renseignements : Sarah Robaszekiewicz
sarah.robaszekiewicz@univ-artois.fr
Tél. 03 27 94 57 18



Salle des Actes
Faculté de Droit - Rue d'Esquerchin - 59500 DOUAI

réalisation : service communication de l'université d'Artois - février 2020



LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS SOUS MAIN DE JUSTICE

JEUDI
12 MARS
2020

de 9h à 12h
et de 13h30
à 17h30

Salle des Actes

Faculté de Droit
Alexis de Tocqueville - Douai



PROGRAMME

▶ 08h45 Accueil des participants

▶ 09h00

Allocutions d'ouverture

- Hugues Hellio, Maître de conférences en droit public, Directeur du Centre Droit Ethique et Procédures, Université d'Artois
- Julien Faidherbe, Enseignant, Université d'Artois et Juriste au parquet général, cour d'appel de Douai

▶ 09h15 « La place du discernement dans la responsabilité pénale du mineur »

- Guillaume Wattelin, Juriste, chercheur associé, Université catholique de Lille

▶ 09h45 « 75 ans de droit des mineurs : quel bilan ? »

- Nadia Beddiar, Maître de conférences en droit public, Université catholique de Lille, chercheur associé au Ceraps-CNRS

▶ 10h15 Échange avec le public

▶ 10h30

Pause

Table ronde n° 1

« La mise en œuvre du droit des mineurs sur le ressort de la Cour d'appel de Douai » suivie d'un échange avec le public sous la présidence de Jean-Yves Maréchal, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Lille, Codirecteur de l'Institut de criminologie de Lille

- ▶ 10h45
- Myriam Chapeaux, Conseillère à la chambre des mineurs et à la chambre de l'application des peines, cour d'appel de Douai
 - Méhidine Faroudj, Substitut général, référent mineurs, parquet général, cour d'appel de Douai
 - Samuel Veron, Directeur interrégional adjoint de la Protection Judiciaire de la jeunesse

▶ 12h00 Déjeuner libre

Table ronde n° 2

« La prise en charge judiciaire des mineurs » suivie d'un échange avec le public sous la présidence de Jean-Yves Maréchal, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Lille, Codirecteur de l'Institut de criminologie de Lille

▶ 13h30

- Isabelle Corrales, Avocate au Barreau de Lille, membre de la Commission Droit des Mineurs du Barreau de Lille
- Gisèle Delcambre, Vice présidente, tribunal pour enfants de Lille
- Leïla Hebbadj, Juge d'instruction, tribunal judiciaire de Saint-Omer

▶ 15h00 Pause

Table ronde n° 3

« La prise en charge éducative des mineurs » suivie d'un échange avec le public sous la présidence de Anne Jennequin, Maître de conférences en droit public, Université d'Artois

▶ 15h10

- Sarah Bensaber, Avocate au barreau de Douai
- Valérie Devemy, Directrice des centres éducatifs, ALEFPA, Lille
- Yanis Guerdane, Educateur spécialisé, centre éducatif renforcé, Valenciennes
- Abdallah Kechoud, Moniteur éducateur, centre éducatif renforcé, Valenciennes

▶ 16h00 Pause

Table ronde n° 4

« La prise en charge psychologique et médicale des mineurs » suivie d'un échange avec le public sous la présidence de Franck Ludwiczak, Maître de conférences, responsable du DU de prévention et de la récidive, Université catholique de Lille, Codirecteur de l'École de criminologie critique européenne

▶ 16h10

- Olivier Brochart, Psychiatre
- Cécile Dufour, Pédopsychiatre, Hazebrouck, experte à la Cour d'appel de Douai
- Jean Motte dit Falisse, Psychologue clinicien, Maître de conférences en criminologie, Université catholique de Lille et Codirecteur de l'École de criminologie critique européenne

▶ 17h30 Clôture des débats

